

# Honoraire de l'agence L'Immothèque

## Transaction

Biens de 1 à 200.000 € 5,75 % HT soit 6,9 % TTC  
Biens de 200.001 à 350.000 € 4,92 % HT soit 5,9 % TTC  
Biens de 350.001 à 600.000 € 4,08 % HT soit 4,9 % TTC  
Biens de + de 600.000 € 3,25 % HT soit 3,9 % TTC

Minimum de perception : 6.583,33 € HT soit 7.900 € TTC

Terrains, box, garages, caves : 4.916,66 € HT soit 5.900 € TTC

Honoraires d'estimation : 200 € TTC, offerts si mandat confié dans les 6 mois

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

## Location baux d'habitation

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

- A charge bailleur par m2 de surface habitable : 6,67 € HT soit 8,00 € TTC

- A charge locataire par m2 de surface habitable : 6,67 € HT soit 8,00 € TTC

État des lieux :

- A charge bailleur par m2 de surface habitable : 2,50 € HT soit 3,00 € TTC

- A charge locataire par m2 de surface habitable : 2,50 € HT soit 3,00 € TTC

## Location commerces et bureaux

Commission HT de 30 % du loyer annuel Hors charges

## Honoraires de gestion

5,75 % Ht soit 6,9 % TTC sur tous les encaissements

Plus de 3 biens confiés : 5,00 % HT soit 6,00 % TTC sur tous les encaissements